

Cadre commun de demandes

Cette note présente un projet avancé du « Cadre commun de demandes ». Des informations de fond, des analyses et des ressources sont disponibles dans le document « Vers un « Cadre commun de demandes » pour le financement des mouvements féministes » : [Document d'information](#).

Nous accueillons volontiers les réactions et les échanges sur ces propositions. Nous remercions toutes les personnes qui nous accompagnent dans cette démarche pour leurs conseils, leurs contributions et leurs commentaires.

Le « Cadre commun de demandes » est un engagement collectif de nombreuses parties prenantes féministes coordonné par le consortium « Walking the Talk ». Ensemble, Equipop (France), Restless Development (Royaume-Uni), le Centre for Feminist Foreign Policy (Allemagne), Hivos (Pays-Bas) et ODI Europe (UE) travaillent à la mobilisation de ressources à la fois plus importantes et de meilleure qualité pour les mouvements féministes et les organisations de défense des droits des femmes, en particulier celles du monde majoritaire.

Nous utiliserons le processus de « Financement pour le développement » pour défendre certaines demandes, y compris, mais pas exclusivement, notre événement phare « [Financing for Feminist Futures](#) » (pendant lequel 13 équipes de recherche exploreront de (nouveaux) moyens d'accroître le financement des organisations de défense des droits des femmes et des mouvements féministes).

Nous vous encourageons à utiliser le « Cadre commun de demandes » dans vos propres efforts de plaidoyer et à partager vos expériences sur le site www.f4ff.global.

Des ressources pour les mouvements féministes

Le constat est clair : les efforts en faveur de l'égalité de genre ne progressent pas. Selon l'Index de Genre 2024 des ODD développé par Equal Measures 2030, près de 40 % des pays ont constaté une stagnation ou un déclin des indicateurs-clés de l'égalité de genre. Pour inverser cette tendance, il faut en priorité octroyer de nouveaux moyens financiers, et de meilleure qualité, aux organisations et aux mouvements féministes. Des mouvements féministes forts et indépendants renforcent les démocraties, contribuent à la construction de la paix, luttent contre la crise climatique et favorisent le changement en faveur de l'égalité économique, politique et sociale.

Encadré 1 - Notre définition des organisations et mouvements féministes

La définition des organisations et mouvements féministes de Walking the Talk est basée sur le travail collectif et les valeurs des cinq membres du consortium ainsi que sur les nombreux activistes, fonds, organisations et mouvements de défense des droits des femmes qui constituent l'écosystème mondial de la société civile féministe. Nous nous alignons sur la définition utilisée par l'Alliance pour les mouvements féministes : *La société civile féministe est constituée d'organisations qui font de la promotion des droits humains des femmes, des filles, des trans et/ou des personnes intersexuées leur mission première, et pas seulement une partie de leurs programmes, et qui sont dirigées par les personnes qu'elles visent à servir.*

Une définition plus détaillée, également utile, est celle utilisée par la Coalition d'action 6 du Forum Génération Égalité : *Les mouvements et le leadership féministes désignent les activistes, les défenseurs et défenseuses des droits humains des femmes et les groupes qui A) travaillent dans une perspective féministe et de droits des femmes ; B) sont dirigés par les personnes qu'ils servent ; C) ont pour mission première de promouvoir les droits humains des femmes, des filles et/ou de toutes les personnes trans, intersexes et non binaires ; D) militent pour un changement structurel et abordent les problèmes à leur source ; E) travaillent sur des questions qui sont marginalisées et contestées.*

Nous nous focalisons sur les organisations et mouvements féministes du monde majoritaire (en particulier Sud et Est). Il est important de mettre en avant ces organisations et mouvements, courageux acteurs du changement, qui sont constamment marginalisés par les flux de financement actuels.

Recommandations aux gouvernements qui octroient de l'APD

Walking the Talk se concentre principalement sur l'aide publique au développement (APD). Nous soutenons les revendications actuelles en faveur d'une augmentation de l'APD, en notant que l'objectif de 0,7 % du RNB devrait être un seuil plutôt qu'un plafond.

Nous appelons les gouvernements qui octroient de l'APD à :

Demande 1 : Consacrer un minimum de 15% de l'aide bilatérale allouable mondiale dans des initiatives dont l'objectif principal est l'égalité de genre (à réaliser en cinq ans).

Demande 2 : Augmenter le financement total des organisations, réseaux et fonds de défense des droits des femmes, pour atteindre 10 % des principaux investissements en faveur de l'égalité de genre alloués à ces entités d'ici cinq ans.

Demande 3 : Consacrer un minimum de 15% de l'aide bilatérale allouable à la fois dans le secteur humanitaire et dans les allocations de financement pour le climat qui ont l'égalité de genre comme objectif principal ET qu'un minimum de 10% de ces investissements reviennent aux organisations, réseaux et fonds de défense des droits des femmes dans un délai de cinq ans. (Un objectif spécifique est requis pour ces deux secteurs critiques).

Demande 4 : Plaider auprès des entités multilatérales, par le biais de positions au sein des conseils d'administration, d'évaluations, d'examen, etc. et d'accords directs, afin qu'elles :

a) Atteignent les objectifs existants en matière de financement de l'égalité de genre, tels que le pourcentage minimum de 15 % établi par l'ONU pour les programmes dont l'objectif principal est l'égalité de genre, et l'engagement de lever 300 millions USD pour les organisations de femmes dans les situations de conflit et de crise.

b) Fixent de nouveaux objectifs et de nouveaux délais là où ils n'existent pas, afin d'engendrer des progrès et d'assurer une redevabilité.

c) Rapporter sur les investissements dont l'objectif principal est l'égalité de genre ainsi que les soutiens financiers accordés aux organisations, réseaux et fonds dédiés aux droits des femmes.

Demande 5 : Améliorer la « qualité » des financements aux organisations féministes. Voir l'encadré 2.

Demande 6 : Améliorer la qualité des systèmes actuels de suivi de l'APD en faveur de l'égalité de genre afin de remédier aux incohérences entre les entités, de contrôler la qualité et de respecter les délais. Soutenir la production de rapports par de nouveaux acteurs et actrices afin de mieux suivre l'ampleur des investissements.

Encadré 2 - Recommandations pour améliorer la qualité des financements féministes

Les mouvements féministes demandent :

- Des financements de base flexibles (plutôt qu'un financement dédié à des projets spécifiques). Si vous ne pouvez pas donner davantage, donnez du cœur au financement moteur !
- Un financement à long terme (idéalement sur plus de huit ans, comme le fait le Black Feminist Fund).
- Un financement pour les groupes « autogérés » (groupes dirigés par des personnes représentant les communautés avec lesquelles et pour lesquelles elles travaillent).
- Un financement d'organisations œuvrant pour un changement transformateur. Cela inclut notamment des organisations touchées par des oppressions multiples, celles travaillant à l'intersection de ces différentes formes de marginalisation, souvent exclues de modèles traditionnels de financement, etc. Par exemple, les organisations de femmes autochtones, les organisations de travailleuses et travailleurs du sexe, ainsi que les organisations éloignées des centres de décision.
- Une bureaucratie minimale (supprimer les dossiers de candidatures longs, les exigences de cofinancement, les multiples audits, les exigences de production de rapports continus).
- La fin des processus qui mettent les organisations en concurrence les unes avec les autres (réduire la longueur des procédures de demande et de production de rapports).
- L'octroi participatif de subventions et la prise en compte des contributions des communautés dans les décisions de financement, afin de redistribuer le pouvoir et soutenir les processus de décolonisation.
- La reconnaissance des différences entre les organisations opérant au niveau international telles que les ONG internationales (ONGI), les fonds de femmes et d'autres fonds féministes, etc. Les ONGI ne financent pas nécessairement de manière à soutenir les priorités locales.
- Des partenariats avec des fonds de femmes, des fonds féministes et d'autres fonds dirigés par des activistes, afin de veiller à ce que les fonds profitent aux communautés.
- Une priorité à l'écoute, à l'apprentissage, à l'humilité et à la solidarité. Créer des relations de confiance. Se consacrer à la compréhension des contextes spécifiques.
- L'investissement dans des partenariats et des réseaux féministes internationaux, régionaux et nationaux.

Les bailleurs de l'APD bilatérale peuvent :

- Investir dans des modalités de financement qui répondent aux points ci-dessus. Un rapport de 2020 présente neuf programmes féministes à titre d'exemple.
- Élargir la base de soutien aux mouvements et organisations féministes au sein des institutions de financement. Cela peut faire partie des discussions sur la localisation, la « décolonisation de l'aide », la réalisation des objectifs de développement durable, etc.
- Réévaluer les définitions conventionnelles du « risque » pour intégrer les discussions actuelles sur le recadrage du risque, y compris le réajustement des facteurs de conformité et l'ajout des « dangers du non financement des organisations féministes ».
- Expérimenter des fonds communs et/ou collaboratifs pour soutenir les modalités de financement féministes.
- Soutenir les initiatives pilotes qui ouvrent la voie à de nouvelles façons de travailler avec les modalités de financement féministes et les organisations locales de femmes. Élargir le soutien à la « redistribution » dans les accords de contribution/subvention.
- Assurer la protection et la sécurité des activistes dans les rapports, la gestion des données et les déclarations publiques.
- Intégrer de la flexibilité et des cycles de financement de plus longue durée.
- Encourager le financement des actrices féministes dans toute leur diversité.
- Permettre le financement à destination de la sécurité, la protection et le bien-être holistiques des activistes ainsi que leur prise en charge complète.
- Renforcer les pratiques féministes de suivi, d'évaluation et d'apprentissage.
- Renforcer les moyens internes permettant de comprendre, de soutenir et de s'engager auprès des mouvements féministes et des bailleurs de fonds féministes. Mettre en place des groupes consultatifs, des initiatives de sensibilisation, des processus consultatifs continus et d'autres mécanismes pour tirer des enseignements de toute la pluralité des actrices féministes.
- Faire état publiquement, dans leurs rapports d'investissement, des leçons apprises sur la manière de surmonter les obstacles aux pratiques de financement féministes.
- Se présenter en tant qu'alliés et plaider pour un financement « plus conséquent et de meilleure qualité » des organisations et des mouvements féministes.
- Aparecer como aliadas y defensoras tanto de „más y mejor“ financiamiento para organizaciones y movimientos feministas.

Recommandation aux organisations multilatérales (y compris les entités des Nations Unies et les institutions financières internationales)

Demande 7: Nous appelons les organisations multilatérales (y compris les institutions financières internationales et les entités des Nations Unies) à fixer des objectifs ambitieux et de rendre compte des progrès réalisés en matière de financement avec l'égalité de genre pour objectif principal et d'investissements à destination des organisations, réseaux et fonds de défense des droits des femmes.

Recommandation aux organisations philanthropiques

Demande 8: Nous appelons les entités philanthropiques et les philanthropes à collaborer avec d'autres bailleurs afin d'atteindre le montant de 1,5 milliard de dollars d'investissements annuels dans les organisations, réseaux et fonds de défense des droits des femmes et les mouvements féministes, comme le préconisent Shake the Table et le Bridgespan Group.

Recommandations à l'attention de tous et toutes

Demande 9: Nous soulignons que la réalisation des visions féministes du changement nécessite bien plus qu'une augmentation des investissements de l'APD pour l'égalité de genre et les mouvements féministes. **L'architecture financière mondiale** doit être réformée

et restructurée de toute urgence afin de placer les personnes et la planète au centre des priorités. Nous demandons à chaque acteur et actrice international-e d'agir de bonne foi et de manière efficace pour réformer le système financier mondial de manière à soutenir un avenir plus durable, équitable et pacifique.

Demande 10: Nous appelons les gouvernements, les acteurs et actrices philanthropiques et la société civile à tester et à développer des **mécanismes innovants pour financer les mouvements féministes**. Cela pourrait inclure des gender bonds, l'utilisation d'un petit pourcentage d'une nouvelle taxe sur la richesse, des investissements stratégiques intégrant les enjeux liés au genre, de nouveaux partenariats avec les institutions financières internationales (IFI), des initiatives de financement social, ou d'autres solutions potentielles.

Demande 11 : Nous appelons tous les gouvernements et autres entités de financement à rendre régulièrement et publiquement compte de leurs investissements en faveur des mouvements féministes (tant auprès de l'OCDE que dans le cadre de leurs rapports publics). Nous invitons également les acteurs et actrices clés à se réunir pour produire un rapport régulier (peut-être tous les trois ans) qui offre une vue d'ensemble fiable et complète des financements féministes de toutes sources confondues. Ces actions renforceraient la redevabilité..

Demande 12: Nous appelons les gouvernements et les entités philanthropiques à contrôler les investissements dans les organisations engagées dans des initiatives **anti-genre/anti-droits** et de développer des stratégies pour limiter le financement de ces organisations aux agendas homophobes et misogynes, qui oeuvrent à faire reculer les engagements mondiaux en faveur des droits des femmes et des personnes LGBTIQ.